RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2FP-FORMATIONS

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

Siège social : 41, rue de sauvajou

17 600 SAINT ROMAIN DE BENET

Société en cours de formation

NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT

L'an deux mille vingt-quatre,

et le 26.12.2024

le soussigné, Didier CRUVEILLER, agissant en qualité d'unique actionnaire de la société, a décidé à l'issue de la signature des statuts, de désigner le premier organe de direction de la société, conformément aux dispositions des statuts de ladite société.

A cet effet, il a convenu et arrêté ce qui suit :

I – NOMINATION DU PRESIDENT

La soussignée décide de nommer en qualité de Président de la société :

- **Monsieur Didier CRUVEILLER,** demeurant [redacted]

pour une durée indéterminée.

Monsieur Didier CRUVEILLER ainsi désigné intervient à son tour et déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées nécessitant de consacrer tout le temps nécessaire à la gestion des affaires sociales et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et des conditions statutaires.

Bon pour acceptation
de fonction de président

[redacted]